

**DEPARTEMENT
Du NORD**

REPUBLIQUE FRANÇAISE
LIBERTE – EGALITE – FRATERNITE

Envoyé en préfecture le 06/07/2021
Reçu en préfecture le 06/07/2021
Affiché le 06/07/2021
ID : 059-265904565-20210701-N401072021-DE

**ARRONDISSEMENT
De DOUAI**

COMMUNE de PECQUENCOURT

EXTRAIT du REGISTRE Des DELIBERATIONS du CONSEIL D'ADMINISTRATION du CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE

OBJET

Délibération N°4
Location « Malles à
malice »

L'An Deux Mille Vingt et Un.
Le 1^{er} juillet 2021 à 17 H 15.
Le Centre Communal d'Action Sociale de PECQUENCOURT, dûment
convoqué par Monsieur le Président, s'est assemblé au lieu ordinaire de ses
séances, sous la Présidence de Monsieur Joël PIERRACHE.
Votants : 14 dont 4 procurations 3 absents

PRESENTS :

Messieurs : PIERRACHE Joël – LASSON Jean-Marie – VANANDREWELT Rémy.
Mesdames : MAZAGRAN Rosanna - GRODZKI Agnès – KOMIN Pascale - INTURRISI
Virginie – FROMONT Fabienne – VANANDREWELT Thérèse - BROUTIN Françoise.
Procurations : Mme ALFANO Marie Joëlle à Mr PIERRACHE Joël – Mme CORREAU
Marie-Thérèse à Mme BROUTIN Françoise – Mr OUAAZZI Omar à Mme MAZAGRAN
Rosanna – Mr PACIOCCO Gilles à Mr LASSON Jean-Marie.
Absente excusée : Mme MARCZEWSKI Christiane.
Absents : Monsieur BELHADRI Youssef – Monsieur STALLONE Estienne.
Secrétaire de séance : Madame FROMONT Fabienne.

Monsieur le Président informe l'assemblée suite aux observations réalisées depuis le début de la crise sanitaire et après une réflexion en lien avec les AMA et l'animatrice de la ludothèque, le relais d'assistants maternels "à vous dirais-je nounous" souhaite mettre en place un système de prêt de malles pédagogiques à destination des assistantes maternelles du territoire adhérentes au centre social au prix de 5.00€ pour 3 semaines. Chaque contenu a fait l'objet d'une réflexion sur les apports pédagogiques et éducatifs.

Les malles pédagogiques sont des outils à destination des Assistants Maternels qui souhaitent emprunter du matériel pédagogique dans le cadre de temps d'éveil à leur domicile auprès des enfants qu'elles ont en accueil. Le matériel se veut de qualité et adapté aux enfants selon les âges et l'usage indiqué sur la fiche outil pédagogique d'utilisation.

Le matériel appartient au RAM " A vous dirais-je nounous" du centre social. Le prêt des malles pédagogiques auprès des Assistants maternels et l'usage de son contenu se fait dans le cadre de la promotion du métier d'Assistant Maternel.

De fait, la location de malle induit que chaque professionnel Assistant Maternel s'engage pour chaque emprunt à :

- Être adhérente au centre social
- Paiement de 5.00€ pour 3 semaines
- Respecter le délai d'emprunt de malle sous peine de pénalité de 5.00€ par semaine supplémentaires
- Rappporter le matériel rangé et en bon état.
- Vérifier le contenu de la malle avec la responsable de RAM avant et au retour du prêt.
- Remplir la fiche de prêt avant chaque emprunt de malle.
- Utiliser le contenu de chaque malle pédagogique selon l'âge des enfants auquel il se prête et accompagner l'enfant dans sa découverte du matériel.
- En cas de détérioration du matériel ou de perte de certains éléments, s'engager au remplacement du jeux à l'identique ou à son remboursement.

Exemples de types de malles à malice :

- malle sensoriel
- malle motricité fine
- malle de motricité
- malle éveil musical

Il est demandé aux membres du conseil d'administration d'autoriser Monsieur le Président à accepter ce projet « malles à malice »

Envoyé en préfecture le 06/07/2021
Reçu en préfecture le 06/07/2021
Affiché le 06/07/2021 540
ID : 059-265904565-20210701-N401072021-DE

La Commission Administrative,
Après délibération,
A L'UNANIMITE des voix

AUTORISE Monsieur le Président à accepter ce projet « malles à malice » comme mentionné ci-dessus.

Délibération rendue exécutoire par dépôt
Et publication en Sous Préfecture
Joël PIERRACHE

A circular stamp with the text "CE. COMMUNAL PECQUENCOURT * D'ACTION SOCIALE *" around the perimeter.

Fait en séance les jours mois et an susdits,
Pour copie conforme
Joël PIERRACHE

A handwritten signature in black ink, appearing to be "Joël Pierrache".

A circular stamp with the text "CE. COMMUNAL PECQUENCOURT * D'ACTION SOCIALE *" around the perimeter.

Publiée le 06/07/2021
Transmise au Représentant de l'Etat le 06/07/2021
Monsieur le Président du CCAS certifie, sous sa responsabilité, le caractère exécutoire de cet acte, et informe qu'il peut faire l'objet d'un recours auprès du Tribunal Administrative de LILLE dans un délai de deux mois à compter de sa publication et sa transmission aux services de l'Etat.